entre nous
N°69
Le rendez-vous du Crédit Agricole Nord de France

Sommaire



"UNE RELATION DURABLE ÇA CHANGE LA VIE"





Rénovez votre logement avec ISOLTO

“Une relation durable, ça change la vie” n'est pas un concept abstrait, et nous avons déjà commencé à vous apporter la preuve de notre engagement dans le dernier numéro d'Entre Nous avec notamment la mise en place ces derniers mois de toute une palette de services.
Ces premières offres marquent la volonté du Crédit Agricole d'accompagner tous ses clients dans une relation durable.
Ce concept de relation durable est une promesse forte qui est une déclinaison actuelle des valeurs fondatrices du Crédit Agricole que sont la considération et le respect de ses clients.
C'est dans ce cadre que le Crédit Agricole vous présente aujourd'hui une nouvelle maquette d'Entre-Nous plus lisible, plus aérée et une nouvelle preuve de sa détermination : ISOLTO.

Une nouvelle offre

ISOLTO* est un prêt à 0% créé en partenariat avec le **Conseil Régional Nord Pas de Calais** qui abonde les intérêts, dont l'objectif est la réhabilitation thermique des logements anciens des particuliers. Vous accompagner pour mieux gérer votre budget en vous aidant à réduire vos factures énergétiques, être à vos cotés pour réaliser vos projets de travaux dans votre habitation mais aussi contribuer au respect de la planète et être acteur de l'environnement, fait partie de nos préoccupations.



ISOLTO vous permet de réaliser vos travaux à moindre coût. Avec un **taux à 0%, ISOLTO** vous permet d'améliorer le confort de votre habitation en limitant l'impact sur votre budget. Votre mensualité sera en partie couverte par l'économie d'énergie réalisée grâce aux travaux effectués (**jusqu'à 30% d'économies d'énergie**, source ADEME). De plus cette solution participe à la préservation de l'environnement : moins de déperdition d'énergie, c'est autant de ressources préservées. En plus vous bénéficiez d'un **crédit d'impôt de 25%**.

ISOLTO est un prêt servant à financer les travaux d'isolation de logement qui ne bénéficie pas des standards actuels de performance thermique. Ces travaux qui doivent être réalisés par un artisan, portent sur la rénovation de toiture et l'isolation des murs et des toitures.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre Conseiller.

(*) sous réserve des conditions d'octroi et d'acceptation du dossier de prêt

En bref :

De nouvelles agences à votre service :

Le Crédit Agricole Nord de France a décidé de rénover ses agences dans les trois ans qui viennent. Après 23 agences en 2005 c'est une soixantaine de rénovations en 2006 et la création de 8 nouveaux points de vente.

Ces nouvelles agences s'organisent autour de 3 espaces : l'espace Accueil où vous trouverez toute l'information sur nos offres, l'espace Service pour réaliser l'ensemble de vos opérations courantes, et enfin l'espace Conseil où nos conseillers vous recevrons dans leur nouveau bureau en toute confidentialité.

Découvrez les dernières agences rénovées sur : www.ca-norddefrance.fr

Le vélo à l'honneur…

Le Crédit Agricole est partenaire du cyclisme depuis de nombreuses années. C'est ainsi qu'il parraine le grand prix de Denain, épreuve régionale comptant pour la coupe de France qui s'est déroulée le 13 avril et la 52ème édition des 4 jours de Dunkerque du 3 au 7 mai.

…et la musique aussi

Le 14ème festival de jazz en Artois dont le Crédit Agricole Nord de France est partenaire se déroule du 5 mars au 26 mai. A l'affiche des vedettes internationales comme Didier Lockwood, Lucky Peterson ou Manu Dibango. Au total plus de 20 shows souvent accompagnés en première partie par des interprètes, groupes et écoles de musique de la région. Pour toute information ou programme: www.jazzenartois.com.

Du nouveau concernant : la carte GOLD

Cinq raisons de demander une carte Gold aujourd'hui :

- 1 - Le Crédit Agricole a décidé de récompenser la fidélité des porteurs de la carte gold en créant **"le bonus gold du Crédit Agricole"**. A chaque paiement ou retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, 0,10€ seront reversés sous forme de réduction annuelle de cotisation carte ou mensuelle sur le Compte-service.

  En résumé, plus vous utilisez votre carte plus son prix diminue !

- 2 - Vous bénéficiez d'une meilleure protection pour votre famille dans vos déplacements et vous réalisez des économies importantes sur de nombreuses prestations d'assurance ou d'assistance (assistance rapatriement médical, annulation de voyages, garantie neige et montagne, services d'urgence pour remplacer votre carte ou vous dépanner en devises, assistance juridique à l'étranger...)

- 3 - Une agence de voyage est à votre disposition pour vous offrir des tarifs optimisés, un large choix de destinations et des services sur mesure dont un service spectacles pour réserver vos places sans vous déplacer.
  Pour une mise en relation, téléphonez au **01.56.58.12.12**

- 4 - Vous possédez une carte bancaire de retrait et de paiement universellement reconnue et appréciée.



- 5 - Vous bénéficiez de plus d'aisance avec des possibilités de paiement et de retrait plus élevées en cas de nécessité.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.



Cette publication n'a pas de caractère contractuel.

Directeur de la publication :
Olivier Nivault.

Conception :
Saveur Café.
Dépôt légal : mai 2006
Imprimé à 600 000 exemplaires par l'imprimerie Dumoulin à Libercourt.
Crédit Agricole Nord de France
10 avenue Foch - BP 369
59020 Lille Cedex


www.ca-norddefrance.fr





La GAV : une protection pour toute la famille

La Garantie des accidents de la vie (GAV) permet à la victime d'un accident ayant entraîné des séquelles corporelles graves d'être indemnisée rapidement par son propre assureur. Même si elle s'est blessée toute seule...

Aussitôt assuré, aussitôt protégé

Une banale chute dans l'escalier, une glissade sur un trottoir, un accident de bricolage ou de jardinage, une agression... Chaque année, près d'une personne sur dix est victime d'un accident survenu à la maison ou dans ses abords immédiats, lors de la pratique d'un sport, d'un loisir, à l'école ou pendant ses vacances. Ces accidents peuvent avoir des conséquences lourdes. La GAV permet de s'assurer contre les conséquences des accidents de la vie quotidienne. Un seul contrat suffit pour l'ensemble de la famille : les parents, qu'ils soient ou non mariés, et leurs enfants à charge. Il permet d'être indemnisé dans les plus brefs délais et avant toute recherche de responsabilité, directement par son propre assureur à la suite d'un accident ayant entraîné des séquelles corporelles graves.

L'assurance Garantie des accidents de la vie est proposée par MRACA Société d'assurance du Crédit Agricole Nord de France- entreprise régie par le code des assurances - SA au capital de 9 150 000 € entièrement versé Siège social : 10, avenue Foch - BP 369 - 59 020 Lille Cedex - 353 911 274 RCS Lille. Les événements garantis figurent au contrat.

CompteOpen : une nouvelle façon d'utiliser le crédit

Au Crédit Agricole, CompteOpen, c'est le complément naturel de votre compte courant pour offrir de la souplesse à votre budget. Il vous permet de régler certains achats et de les rembourser par mensualité. Mode d'emploi.

Projets d'achats, dépenses imprévues, fins de mois délicates... Pour offrir plus de souplesse à votre budget ou pour répondre à un besoin de financement, le Crédit Agricole vous propose une ouverture de crédit utilisable par fractions, le CompteOpen. Une réserve de crédit est mise à votre disposition, dans laquelle vous pouvez puiser en une ou plusieurs fois, en fonction de vos besoins, sans avoir de justificatifs à fournir, dans la limite du montant disponible. Elle se reconstitue au rythme de vos remboursements. Et si vous ne l'utilisez pas, elle ne vous coûtera rien.

Des avantages pratiques

En consultant Internet ou en appelant le serveur téléphonique Ligne Open, vous avez la possibilité d'accéder à tout moment à votre réserve de crédit. Vous pouvez également changer le rythme de vos remboursements, interrompre deux fois par an vos mensualités ou rembourser tout ou partie de votre capital utilisé.
Pour disposer encore plus simplement de votre réserve de crédit, vous pouvez aussi bénéficier de la carte Open, une carte internationale MasterCard directement rattachée à votre CompteOpen. Toutes les opérations effectuées avec la carte Open (retraits d'argent, règlements de vos achats) sont directement prélevées sur cette réserve de crédit disponible. De plus, en réglant vos achats avec votre carte Open, vous accumulez des points Open, que vous pourrez échanger contre des chèques cadeaux choisis parmi notre sélection.



Nouveau le CompteOpen évolue*

Deux types de mensualité vous sont proposés pour rembourser à votre rythme.
Les mensualités OPEN proposées à l'ouverture d'un compteOpen sont évolutives, en fonction du capital utilisé, de la durée de remboursement raisonnable et sont adaptées à tous les budgets.
Les mensualités Choisies vous permettent de choisir vous-même le montant de la mensualité que vous voulez rembourser mensuellement et l'adapter ainsi à votre budget.

Exemple de financement: Pour une utilisation unique de 800€, le 06/01/2006 et une date de prélèvement le 25/01/2006, dans le cadre d'une ouverture de crédit renouvelable de 4000€ utilisable par fractions, le remboursement s'effectue en barème standard en 22 mensualités de 40€ et une mensualité de 28,16€ (hors ADI facultative) soit un coût total du crédit de 108,16€. Le TEG annuel révisable s'établit à 14,367% (hors ADI facultative). Pas de frais de dossier. Le TEG annuel proposé est fonction de votre situation personnelle. La durée et le coût total du crédit dépendent de son utilisation. Ils varient suivant les barèmes de remboursements appliqués.
(*) Pour toute ouverture de compte. Les clients déjà équipés peuvent changer leur mode de remboursement sur simple demande via Internet, la ligne OPEN ou leur agence Crédit Agricole.